

Elseneur

31 | 2016
L'exemple historique

L'exemplarité dans les *Histoires tragiques* de François de Belleforest

Witold Konstanty Pietrzak



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/elseneur/1325>
DOI : 10.4000/elseneur.1325
ISSN : 2968-6180

Éditeur

Presses universitaires de Caen

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2016
Pagination : 127-142
ISBN : 978-2-84133-852-8
ISSN : 0758-3478

Référence électronique

Witold Konstanty Pietrzak, « L'exemplarité dans les *Histoires tragiques* de François de Belleforest », *Elseneur* [En ligne], 31 | 2016, mis en ligne le 18 octobre 2023, consulté le 29 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/elseneur/1325> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/elseneur.1325>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

L'exemplarité dans les *Histoires tragiques* de François de Belleforest

EN JUIN 1559, Pierre Boaistuau publie son recueil d'histoires tragiques, un choix de narrations adaptées des *Novelle* de Matteo Bandello, et fonde un genre de récit bref destiné à un succès long d'une centaine d'années. Deux mois plus tard, François de Belleforest qui, au dire de Boaistuau, a coopéré avec lui à la traduction du texte italien, publie la *Continuation des Histoires tragiques*. La source de Belleforest reste la même que pour Boaistuau : ce sont toujours les nouvelles de Bandello. Le critère de sélection demeure aussi le même : seuls les récits tragiques vont alimenter la *Continuation*. L'attitude de l'écrivain face à son modèle est également semblable : Belleforest adapte le texte source en introduisant dans sa version des retouches plus ou moins importantes. Mais le jeune François, qui est en cette année au seuil de sa carrière littéraire, cherche une voie d'émancipation par rapport à son maître. Afin de prendre ses distances vis-à-vis de lui, il va enrichir la thématique des histoires tragiques – ce ne sera pas seulement l'amour, comme chez Boaistuau, mais aussi le pouvoir¹ – et, ce qui m'intéresse dans cet article, va développer leur dimension pédagogique. Cet engagement moral le conduit au choix de l'écriture exemplaire que je me propose d'éclairer dans les pages qui suivent.

Projet de pédagogie exemplaire

Les épîtres liminaires de Belleforest précisent d'un volume d'histoires tragiques à l'autre sa conception personnelle du récit². L'auteur les adresse

-
1. Ce seront les tragédies politiques. Voir Witold Konstanty Pietrzak, « Tragedie polityczne François de Belleforest [Tragédies politiques de François de Belleforest] », *Acta Universitatis Lodziensis. Folia Litteraria Romanica*, n° 4, 2006, p. 133-147.
 2. Voir l'analyse de l'épître de 1559 par Michel Simonin, *François de Belleforest et l'« Histoire tragique » en France au XVI^e siècle*, thèse de doctorat, université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, 1985, t. I, p. 170-174.

à la jeunesse de France qu'il croit menacée par la lecture de livres frivoles et corrupteurs, et c'est la popularité des *Amadis* qu'il vise en filigrane³. Pour offrir aux lecteurs une littérature bénéfique, il faut d'abord éviter les écueils des récits d'imagination, d'où le parti pris de la vérité. Cette vérité, il pense la trouver dans la narration historique, opposée aux chimères du genre fantastique, mais en même temps aux futilités du facétieux. Il envisage donc d'écrire des *histoires*, et non pas des romans, des nouvelles ou des contes; qui plus est, le choix de l'*histoire*, genre plus noble que toute forme narrative brève divertissante, satisfait son ambition de produire une œuvre prometteuse de gloire littéraire⁴.

Curieusement, le Bandello des *Novelle* qu'il adapte est pour lui... un historien. Selon toute apparence, Belleforest confond le vrai avec le vraisemblable. Or, la notion d'histoire qu'il cultive est bien traditionnelle: c'est la *magistra vitae* cicéronienne. De plus, il suppose qu'un historien n'a pas le droit de raconter les faits avec neutralité, mais devrait intervenir dans son récit pour servir au lecteur de guide moral: «il ne suffit pas à l'historien de bien tracer la narration d'une chose avenue, si le profit d'icelle ne redonde à la gloire des passez: servant d'exemple aux presens, et adhortation à toute la posterité, qui se mirera au lustre de la vertu de ses majeurs»⁵. Histoire et exemple deviennent synonymes. Faut-il justifier le recours à l'exemple, l'auteur rappelle l'idée de Sénèque et en même temps la sentence célèbre au Moyen Âge, *verba docent, exempla trahunt*. C'est, écrit-il, «un apennage de nostre naturel, et inclination que d'aymer mieux estre enseignez par exemples que par loix et commandemens: d'autant que l'un nous semble trop fasceux, et plein de rigoureuse severité: l'autre marche selon nos vouldoirs, et nous guide suyvant nostre fantasie»⁶. Bien avant Jean-Pierre Camus, Belleforest pressent le charme et l'énergie persuasive de l'exemple, forme d'enseignement plus efficace qu'un traité de morale ou que le catéchisme.

-
3. Voir Michel Simonin, «La disgrâce d'Amadis», *Studi francesi*, vol. 28, n° 1, 1984, p. 1-35.
 4. Il avoue plus tard: «entre toutes les sciences qui ont quelque lustre pour l'ornement de la vie de l'homme, si l'histoire n'avoit le premier lieu, je pense et les Roys, et les grans capitaines, et les plus sages politiques ne se fussent jadis tant souciez, ny de bien faire, ny de sagement conduire, et leurs actions, et leur parole» (François de Belleforest, *Le Quatriesme Tome des Histoires tragiques* [...], Turin, J. Farine, 1571, épître, p. 3). Sur les vicissitudes de la vie de Belleforest, voir Michel Simonin, *Vivre de sa plume au XVI^e siècle, ou la Carrière de François de Belleforest*, Genève, Droz, 1992.
 5. François de Belleforest, *Continuation des Histoires tragiques* [...], Paris, G. Robinot, 1559, épître, f° iiiii r°.
 6. François de Belleforest, *Le Second Tome des Histoires tragiques* [...], Paris, R. Le Mangnier, 1566, épître, f° 6 v°-7 r°.

Mais l'exemplarité chez Belleforest, si elle est redevable à Clio, l'est aussi à Melpomène⁷. L'histoire ennoblit le genre bref en cautionnant la vérité des événements; la tragédie le fait en leur apportant une dimension philosophique. Les deux Muses coopèrent à la promotion du jeune homme de lettres. Or, écrire des histoires *tragiques* en 1559 répond à un projet issu de la littérature et des circonstances biographiques. En 1566, quand les guerres civiles ont éclaté et que paraît *Le Second Tome des Histoires tragiques*, le projet cesse d'être simplement livresque. La situation politique de la France légitime le recours au registre tragique et le rattache aux *realia* de l'époque; désormais, la convention littéraire concorde avec la réalité. C'est pourquoi notre auteur souligne dans *Le Second Tome* cette liaison entre la littérature et la vie. Il entend y continuer ses « desseins chargez de larmes, à cause que le temps est plus remarqué de tristesse que d'aucune esperance de joye et contentement »⁸.

Pour convaincre le lecteur que ce programme pédagogique mérite d'être mis en œuvre, Belleforest doit encore construire l'*ethos* d'un auteur honnête et digne de foi. C'est pourquoi il ne manque pas de souligner ses bonnes intentions: ses récits doivent « servir à l'institution et discipline de la jeunesse de nostre temps », écrit-il dès 1559⁹. Et il renchérit en 1566: « ma pretente¹⁰, ny proget ne s'adresse aux follastres, ains à faire voir à la jeunesse le degast, la ruine et malheur qui luy advient si elle suit ses desirs volages et lascifs »¹¹. En 1572, quand il aura abandonné Bandello pour puiser à d'autres sources et que le nombre de tragédies politiques sera supérieur à celui des tragédies d'amour, la dominante thématique du volume l'obligera à redéfinir ses destinataires. Je veux, affirme-t-il, faire « voir à chacun que c'est la vertu seule que je caresse, que ce sont les nobles que je sers, que c'est aux bons soldats à qui je veux plaire, que c'est la courtoisie que j'embrasse »¹².

Les pièces liminaires définissent le projet global d'écriture exemplaire, celui du recueil de récits. Il faut maintenant se demander quels sont les moyens qui, dans la perspective de Belleforest, concourent à la réalisation de ce dessein. Pour cela, il suffit d'analyser les récits de la *Continuation*, car tout le système exemplaire, que ses volumes d'histoires tragiques suivants ne feront que reprendre, y est déjà à l'œuvre.

7. Voir Michel Simonin, *François de Belleforest...*, t. I, p. 182-192.

8. François de Belleforest, *Le Second Tome...*, f° 6 v°.

9. François de Belleforest, *Continuation...*, épître, f° iiiii r°.

10. « Pretente »: intention.

11. François de Belleforest, *Le Second Tome...*, épître, f° 8 r°.

12. François de Belleforest, *Le Cinquiesme Tome des Histoires tragiques [...]*, Paris, J. Hulpeau, 1572, épître, f° à ii v°.

L'histoire comme exemple

Entre la parole auctorielle et l'histoire s'instaure une relation hiérarchique. Belleforest formule une vérité générale de nature morale et ensuite raconte une histoire exemplaire censée la confirmer en tant que preuve. Il déclare en termes explicites cette supériorité du sujet d'énonciation sur la matière narrative : « Les histoires estans pleines de tels, et semblables exemples, me feront passer outre, sans tistre un long propos, qui serve pour la preuve de mon dire »¹³. C'est pourquoi, pour que le recueil soit exemplaire, il faut que chaque macrostructure narrative – chaque fiction historique dans son intégrité –, constitue un exemple.

Les récits que raconte Belleforest sont autant de miroirs disposés à la contemplation du lecteur. Or, la notion de miroir suppose deux perspectives, didactique et épistémologique. La première invite à reconnaître son propre moi dans les personnages exemplaires en vue d'en tirer une leçon morale ; la deuxième invite à considérer les mondes représentés comme des métaphores du monde extralittéraire. Les récits brefs sont pour Belleforest un moyen de figurer la sombre réalité de la France qu'il observe autour de lui. Mais, en tant que témoin de cette réalité, il refuse d'en être un chroniqueur qui réunit les événements tragiques advenus dans son pays. Il préfère l'attitude d'un philosophe qui recherche les manifestations du tragique indépendantes du lieu. C'est pourquoi la plus grande partie de ses histoires se déroule en dehors de la France, alors même que le tragique reste leur dénominateur commun. Le destin des Français en proie aux conflits intérieurs devrait donc être lu par le prisme du tragique universel.

Conformément à la rhétorique de son temps, l'auteur perçoit ses personnages, dont le récit narre une tranche de vie, comme des modèles à imiter ou à éviter. L'argument qui précède l'histoire nous prévient de cette vision du discours narratif. Il permet en même temps de mettre en place le système de lecture guidée, garant de l'efficacité didactique du projet de réformation morale. Ainsi, au sujet d'une dame accusée d'adultère, mais innocente, Belleforest écrit :

Or pour mieux vous faire entendre, et voir (comme dans un tableau) la phrenesie des maniacles amoureux, je vous discoureray une histoire ny trop recente, ny trop ancienne, laquelle est autant digne d'estre leuë, que profitable, pour y voir l'exemple d'une rare chasteté, et modestie d'une gentil-femme, et d'un lascif et prevariqué desir d'un paillard, qui, avec son incontinence, vouloit eriger un trophée pour l'accomplissement de sa vengeance, au grand deshonneur, et desavantage des chastes, et vertueuses

13. François de Belleforest, *Continuation...*, n° IV, f° 85 r°.

dames. Lesquelles ont icy dequoy instituer leurs filles, et encor dequoy donner contentement, et plaisir à leurs honnestes et chastes desirs¹⁴.

Ce fragment annonce le thème de l'histoire d'une manière caractéristique des stratégies exemplaires. En effet, en utilisant des termes évaluatifs, l'auteur y dit comment lire le récit, comprendre la construction psychique des personnages et interpréter leurs actions. Le rôle du lecteur, réduit à la passivité, consisterait à adopter le point de vue de l'auteur. De plus, le verbe « entendre », associé depuis le *Décameron* de Boccace au registre oral des nouvelles qu'un tel raconte et que les autres écoutent, prend ici un sens nouveau, celui d'une causerie entre le pédagogue et son élève. Le verbe « voir », enfin, renvoie d'un côté à la pratique de l'écriture historiographique traditionnelle¹⁵ et, de l'autre, à la « vive représentation », très en vogue chez les poètes et les prosateurs de la Renaissance; c'est cette description suggestive, censée mettre la scène sous les yeux du lecteur, qui permettra à l'auteur de peindre la violence des actes criminels.

Mais, pour minimiser le risque d'une lecture erronée de l'histoire, l'écrivain doit clôturer son récit par un propos moralisateur. De fait, Belleforest n'oublie jamais de conclure les événements racontés en sachant que les dernières paroles, faisant écho à l'argument, laissent dans la mémoire du lecteur des souvenirs durables. Cette boucle discursive prend tantôt une forme relativement brève, comme dans le cas d'une tragédie d'amour qui porte sur l'inceste :

Beau exemple, certes, à la jeunesse d'aujourd'huy, qui, sans adviser les embuscades que la chair, et le prince de ce monde, luy dressent, use de privauté trop grande avec celles, qui luy sont prochaines de sang [...] ¹⁶.

tantôt une forme longue, plus typique chez Belleforest qui a tendance à amplifier, comme dans cette tragédie politique :

Voylà un exemple notable, et rare, de deux grandes extremitez en la vertu d'un homme : l'assurance et magnanimité à venger une injure publique, sur un, qui de luy-mesme estoit publique, si, par son vice, il ne se fust rendu plus abject, que le moindre de la tourbe, et multitude populaire : et la modestie attempée d'une grande raison, et prevoyance, à mespriser ce, pourquoy presque tous les hommes d'aujourd'huy font et dressent, à quelque occasion que ce soit, les sanguinolentes batailles, prophanent la sainteté de la religion,

14. *Ibid.*, n° II, f° 38 v°.

15. Voir Adriana Zangara, *Voir l'histoire. Théories anciennes du récit historique*, Paris, J. Vrin – Éditions de l'EHESS, 2007.

16. François de Belleforest, *Continuation...*, n° V, f° 120 v°.

pervertissent l'ordre des jugemens, reduisent et rendent toutes choses en vente, et aneantissent la charité, que chacun doit à son prochain : pour, avec un amas amoncellé de pechez, et maledictions, dresser les seigneuries, lesquelles puis après ne sentent que l'effusion du sang des bons citoyens, et n'ont appuy que d'incursions¹⁷.

Grâce à cette construction enchâssée, les histoires tragiques de Belleforest acquièrent la forme générique de l'exemple. Reste toujours à aménager l'espace du corps de la narration.

L'exemplarité interne

L'*exemplum* religieux était au Moyen Âge une forme brève par excellence, réduite au minimum structural et quantitatif. Le contrôle de la lecture s'avérait donc assez facile¹⁸. Or, les histoires tragiques de Belleforest, bien qu'elles revendiquent la brièveté, n'en demeurent pas moins assez longues. Elles laissent donc au lecteur un espace important qu'il risquerait de remplir de ses propres réflexions qui ne seraient pas forcément adéquates au message visé par l'écrivain. Pour cette raison, Belleforest recourt à deux autres instruments de contrôle du récit. Premièrement, il insère dans son discours narratif des exemples supplémentaires dont le but est d'apporter une preuve de plus à son argumentation et de faciliter la compréhension de la psychologie des personnages et de leurs actes. Ce procédé fonctionne dans les tragédies d'amour, comme dans l'histoire de Zilie – une femme cruelle, blâmable pour son avarice –, que l'auteur illustre de deux exemples ; le premier est pris aux *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe, l'autre aux *Vies* de Plutarque :

Ceste seule convoitise a jadis fait mourir ce grand et riche Crasse Romain : lequel, par punition divine, tomba entre les mains des Parthes, pour avoir violé, et saccagé le temple de Dieu, qui estoit en Hierusalem. Sextimulée, bruslant d'avarice, et affamé d'argent, couppa jadis la teste à son patron, et deffenseur, C. Gracche Tribun du peuple incité par ce tyran, qui bourrelle les cœurs des avaricieux¹⁹.

17. François de Belleforest, *Continuation...*, n° IX, f° 212 v°-213 r°.

18. Sur l'*exemplum* médiéval, voir Claude Bremond, Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt, *L'« Exemplum »*, Turnhout, Brepols (Typologie des sources du Moyen Âge occidental ; 40), 1982, et les études réunies dans *Les « Exempla » médiévaux : nouvelles perspectives*, Jacques Berlioz, Marie-Anne Polo de Beaulieu (dir.), Paris, H. Champion (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge ; 47), 1998.

19. François de Belleforest, *Continuation...*, n° VII, f° 174 r°-v°.

On le retrouve également dans les tragédies politiques, comme dans le cas de Meguolo qui en terre étrangère se venge de l'atteinte portée à son honneur : « pource est louée la juste vengeance de la Royné Tomyris sur le chef du Roy Cyre, qui, par cautelle, avoit fait meurdrir le fils de ladite dame, et deffait l'armée de ceux, qui en campagne ouverte n'eussent esté aisement deffaits »²⁰. Cette fois-ci c'est aux *Histoires* d'Hérodote que Belleforest demande d'étayer son propos. On peut donc constater que le choix de ces exemples internes répond à l'intention d'établir un parallélisme entre l'Antiquité et la modernité, de démontrer la pertinence de la lecture auctorielle des histoires modernes par l'autorité des histoires anciennes. À ce principe de sélection général, qui révèle la conception belleforestienne du temps, s'en ajoute un autre, particulier, qui établit entre l'histoire racontée et l'exemple d'appui une analogie thématique : ainsi le pillage du temple de Jérusalem témoigne-t-il de l'avarice de Crassus, elle-même symptomatique de l'attitude de Zilie. Outre la valeur probatoire, les exemples internes ont aussi une force rhétorique incontestable. En exhibant l'érudition de l'auteur, ils contribuent à l'élaboration de l'*ethos* de l'humaniste, à la fois expert en matière de morale et connaisseur de l'historiographie.

Deuxièmement, Belleforest développe le commentaire auctorielle qui interrompt le récit de faits à maintes reprises. Dans cet espace de dialogue avec le lecteur, où seule résonne sa voix grave, il multiplie des observations sur la nature humaine, les coutumes, le sens de la vie ou les mécanismes politiques. Parfois, il devient l'interprète de la réalité qui l'entoure, comme dans ce fragment où, en partant d'une comparaison entre la vertu et le vice, il en arrive à une remarque sur la corruption de son temps :

[...] la vertu a cecy de superlatif sur son contraire, qu'elle est proposée en un sujet, pour l'instruction d'un autre. Ce qui ne se peut aucunement dire du vice : veu qu'il ne s'ensuit pas, que, si quelcun s'oublie en ses honnestetez, et s'esgare en ses bonnes mœurs, à son exemple nous nous y lançons, et à bride avallée nous courons apres le vice, comme apres quelque chose rare, et precieuse. Et toutesfois cecy est si bien pratiqué aujourd'huy, que lon estime, qu'à la suite des choses vicieuses mesmes, ce qui se fait par exemple, doit ou peut tenir le lieu d'equité, et droicture, et ne merite point de reprehension²¹.

Mais il se livre aussi à des digressions portant sur les composantes du monde représenté, et en particulier sur les protagonistes. Ainsi, après avoir évoqué l'épithaphe gravée sur le tombeau d'une jeune femme assassinée par

20. *Ibid.*, n° VIII, f° 181 r°.

21. *Ibid.*, n° V, f° 101 v°.

son vieux mari jaloux, et les larmes versées par ceux qui se sont réunis au cimetière, l'auteur introduit un passage laudatif à la gloire de l'héroïne :

[...] certes une dame accomplie de si grand vertu, et douée de telles perfections ne sçauroit estre ny assez honorée en sa vie, ny suffisamment regrettée, ou louangée apres son trespas, tant pour le merite de telle vertu, que pour inciter les tendres pucelles (par la convoitise de telle gloire) à suivre l'exemple de celles, de qui le nom et loz surmontera le temps [...] et la mort mesme, qui n'a puissance que sur la masse de nostre chair, laissant l'esprit s'esjouyr en sa felicité, et jouyr du loz, que la posterité luy chante, et prepare à luy celebrer perpetuellement²².

L'exemplarité requiert un message clair et univoque, c'est pourquoi à l'éloge de la vertu doit faire pendant la réprobation du vice. Le passage suivant, qui concerne un amant éconduit et assez frustré pour se venger de la rigueur de sa bien-aimée en calomniant son innocence, combine une réflexion générale sur les mouvements violents d'un cœur déçu avec des notes explicatives sur les mobiles et la conduite du protagoniste en question :

Las, quel aveuglement est celuy, qui bende l'esprit de celuy, qui ne se paist que de la rage d'un despit fantastique, et de la furie d'un desespoir ! Ne voyons-nous pas, que, depuis que la raison cede à ceste convoitise de venger le tort, que l'on se fait à croire avoir receu, l'homme despoüille ce qu'il a d'humain, pour vestir la nature farouche des bestes les plus brutes et cruelles, afin de courir impetueusement, et sans raisons vers le lieu, où l'appetit desordonné de ses affections le guide ? Surquoy je n'iray point vous alleguer autre exemple que de ce trahistre, lequell passionné, non d'Amour, ains de rage et fureur, ne cessoit d'espier toutes les actions de sa dame, affin de trouver qu'y redire, et de mener à fin la trahison qu'il machinoit, contre celle, qui ne pensoit (peut-estre) plus à ses folies, et qui ne s'amusoit qu'à passer honnestement le temps avec son cher et loyal espoux²³.

Au point de vue de la teneur, les idées morales de Belleforest ne sont certes pas d'une profondeur exceptionnelle²⁴, mais, aux yeux d'un lecteur dévorant des histoires tragiques au XVI^e siècle, elles avaient sans doute quelque valeur cognitive. Par ailleurs, on pourrait faire à l'auteur le reproche de la redondance – que la vertu soit digne d'admiration et que le vice appelle la vitupération sont des *leitmotiv* de la *Continuation* –, mais ne serait-ce pas une critique de mauvaise foi ? Belleforest insiste, c'est vrai, il

22. François de Belleforest, *Continuation...*, n° IV, f° 93 r°.

23. *Ibid.*, n° II, f° 46 v°-47 r°.

24. Voir Michel Simonin, *François de Belleforest...*, t. I, p. 255-302.

répète souvent certaines pensées. Ses redites ont cependant leur cause et leur explication dans son projet d'écriture présenté plus haut : il veut être utile, il veut instruire, et un enseignement réitéré plusieurs fois se grave dans la mémoire de façon plus durable. Si l'esprit de suite doit présider à la composition du recueil, le ressassement d'une idée s'avère être une vertu du discours exemplaire.

Or, quand l'exemplarité se greffe sur le tragique, le commentaire exploite aussi les ressources du *pathos*. Ici, deux possibilités s'offrent à l'écrivain. D'une part, il peut prêter au lecteur des émotions supposées adéquates au destin de tel ou tel personnage ; ainsi, après avoir décrit le suicide d'un vieil homme désespéré, il enchaîne : « Qui sera le cœur, qui, lysant cecy, ou en oyant faire le recit, ne plaigne le sort, et desastre de ce desespéré vieillard ? »²⁵. En créant une sorte d'école sentimentale, le procédé suggère au destinataire que la compassion est une réponse affective au malheur qui advient au héros, il permet donc de le sensibiliser à l'infortune d'autrui. D'autre part, l'auteur peut tout aussi bien représenter ses propres émotions ; ainsi, en brossant le tableau d'un horrible infanticide, il suspend son récit pour s'écrier avec terreur : « Certes la main me tremble d'horreur, l'esprit se trouble en moy d'esbahissement, l'ame sent une extreme confusion, sur l'effait de ceste cruelle occurrence, et le cœur me fremit tout, oyant le dernier acte de ceste piteuse et detestable tragedie »²⁶. Belleforest souligne l'agitation de son âme pour faire comprendre qu'il ne reste pas indifférent au spectacle d'une extrême cruauté, ce qui accrédite son engagement émotif dans son programme de pédagogie et renforce son autorité de maître à penser, à la fois sage et humain. Mais cet aveu possède aussi un autre avantage, implicite. C'est que le lecteur reçoit là un modèle de comportement affectif : au lieu d'admirer et, peut-être, d'imiter l'héroïne, il se trouve invité à suivre l'exemple de l'écrivain et à la détester.

Les personnages exemplaires

L'intention d'exemplariser les histoires tragiques ne s'arrête pas au niveau du traitement autoritaire du récit et des interventions auctorielles récurrentes dans le récit. Chez Belleforest, l'exemplarité se construit également au sein de la fiction. Les personnages de ses narrations prennent souvent la parole pour dire ce qu'ils pensent ou ressentent. Ce sont tantôt de longs discours qui rappellent les tirades du poème tragique, tantôt des répliques plus modestes, plus naturelles. Il n'est pas rare qu'ils perçoivent

25. François de Belleforest, *Continuation...*, n° XI, f° 248 r°.

26. *Ibid.*, n° III, f° 77 r°.

leur propre expérience comme exemplaire. Ainsi, la dame épargnée par les lions sauvages fait l'éloge de sa constante fidélité sans oublier une coda sentencieuse :

Il me suffit, monsieur, dist-elle, que mon innocence vous soit cogneuë, et que j'ay recouvert place en vos bonnes graces : car j'estime mon mal bien employé, quand par luy, vous, et les vostres, vous pourrez glorifier d'une severe justice contre les malfaiteurs : et moy, d'avoir resisté aux efforts de l'amour, et de la mort, pour garder ma chasteté pure, et inviolable, et pour servir d'exemple à toute dame d'honneur, qui se verra assaillie de tels, et si forts adversaires, de tenir bon : car la couronne n'est point deuë, sinon à celui qui bataillera legitivement, jusqu'à la fin²⁷.

Le mari n'est pas impassible face à cette confession sincère. Il fait ériger à la gloire de son épouse une sculpture magnifique qui fige l'irréprochable vertu de celle-ci :

[...] pour plus gratifier à sa femme, et luy faire cognoistre de combien il l'estimoit et prisoit plus qu'au paravant, il feit tailler avec une grande industrie, et merueilleux artifice en marbre, tout le succez de la presente histoire, et voulut qu'on la mit sur le portail, et premiere entrée de son chasteau, tant pour immortaliser la grand chasteté de sa belle, et vertueuse espouse, que pour proposer un miroir, et exemple à tout domestique, et autre quel que ce fut, de n'attenter rien contre l'honneur des dames²⁸.

Dans le but d'avertir ses jeunes lecteurs des conséquences fâcheuses qu'entraînent les actes interdits, Belleforest met en scène des représentants de la justice. Ce sont d'ordinaire des hommes légitimement dotés de pouvoir et d'autorité. Un père se rend compte de l'absence de sa fille et il la croit être victime d'un enlèvement ; il promet au malfaiteur une peine sévère : « Si Dieu me donne vie, j'y pourvoiray si bien, que ceux, qui viendront aux aages à venir, prendront exemple en la juste vengeance que j'espere prendre de toy, voleur, et de mon honneur, et de ma consolation »²⁹. Un duc recueille la déclaration d'un pauvre meunier concernant le rapt de sa fille perpétré par un gentilhomme ; l'accusé étant un favori du souverain, celui-ci de clamer : « Je t'asseure bien que, si je te trouve menteur, ta teste m'en respondra, pour servir d'exemple à tout delateur, et faulx accusateur à l'advenir »³⁰. La menace retentit dans toutes ces paroles. Dans l'ordre de la *mimesis*, elle annonce un fait potentiel de mauvais augure,

27. François de Belleforest, *Continuation...*, n° II, f° 56 v°.

28. *Ibid.*, n° II, f° 57 r°.

29. *Ibid.*, n° I, f° 25 v°.

30. *Ibid.*, n° VI, f° 136 r°.

la violence justicière. Dans l'ordre du discours, elle devient une forme de l'anticipation, figure pathétique propre au registre tragique. À l'idée de la rigueur du châtement, le lecteur de Belleforest peut d'ores et déjà frémir d'inquiétude et, au besoin, tenir en bride ses appétits fraîchement éveillés. Moyen de prévention, la parole d'un protagoniste se met ainsi au service de la pédagogie exemplaire.

Mais Belleforest va encore plus loin. Quand tel personnage déconseille à son ami la relation avec une femme de mauvaise réputation³¹, nous sommes encore en présence d'un discours délibératif conventionnel. Moins conventionnel paraît le cas d'un criminel qui, ayant entendu la sentence de sa mort, dit sa coulpe avec componction et dans un propos épideictique se donne en exemple :

Las! de moy, et par moy-mesme, qui, d'un si haut degré d'honneur, et reputation, suis tombé en un moment en l'abisme d'infamie, et vitupere perpetuel: ô quel exemple peuvent prendre en moy, ceux qui se fient à la subtilité de leur jugement, et prudence humaine! quel miroir est offert à ceux, qui posent nécessité à la mobilité de fortune! Quelle vive peinture suis-je, pour advertir les pecheurs secrets de recognoistre leurs fautes³².

Certes, tous ces protagonistes parlent d'une manière artificielle qui respire la rhétorique. On a même l'impression qu'ils utilisent la langue de Belleforest au point de devenir ses *alter ego*. Marionnettes par excellence dont l'auteur tire les ficelles, ils n'ont pas, dans la fiction, l'autonomie suffisante pour incarner des figures réalistes³³. Cependant, asservis au dessein du moraliste, ces personnages lui donnent un outil pédagogique auxiliaire, assurant au message exemplaire un maximum d'efficacité.

De la voix du nouvelliste à celle du prédicateur

L'enseignement belleforestien est certes surtout de nature profane, il est censé apprendre à vivre selon les règles morales, en accord avec la loi naturelle. Or, dans les histoires tragiques de cet écrivain, le pédagogue

31. « Laissez je vous pry ces folles et adulteres amours, qui prejudicent à l'ame, denigrans l'honneur, et bon renom d'un gentil-homme tel que vous estes. Ne vaut-il pas mieus espouser quelque honneste damoiselle, qui soit de vostre calibre, que de vous amuser à la queue d'un paillarde publique, qui pourra un jour vous faire finer voz jours miserablement? Ne sçavez-vous pas que les histoires sont pleines d'exemples tendans à la fin que je vous propose, et qu'encor nous en voyons ordinairement infiniz scandales advenir pour le violement, et souillure du lict d'autruy? » (*ibid.*, n° III, f° 67 v°).

32. *Ibid.*, n° X, f° 235 r°.

33. Michel Simonin, *François de Belleforest...*, t. I., p. 237.

devient souvent prédicateur³⁴. *Grosso modo*, les réflexions de l'auteur ne sont pas particulièrement originales. Elles touchent en particulier les points de la doctrine susceptibles d'exercer une influence sur le lecteur dans le contexte de sa conduite ici-bas, c'est-à-dire de servir le programme pédagogique esquissé dans les épîtres liminaires. Ainsi, Dieu fait subir à l'homme l'expérience du malheur pour exciter sa foi : « Dieu nous chastie avec ses verges de tribulation, et adversité, affin que nous le recognoissions »³⁵. Il veille sur les affaires humaines, car au fond il aime la créature qu'il veut préserver de la damnation éternelle : « Dieu, qui est juste, fait sortir en evidence devant les yeux, et veuë d'un chacun, les pechez secrets des meschans, affin que plus grans scandales n'en adviennent »³⁶. Les fidèles qui lui ont confié leur cœur peuvent attendre quelque bienveillance de sa part : « Dieu, pere de toute benediction, [...] n'oublie jamais ceux, qui avec entiere foy l'invocquent, et appellent à secours par le saint, et precieux nom de son fils Jesuchrist nostre sauveur »³⁷. Le Seigneur expose ses ouailles à la tentation parce que – est-ce un hasard ? – tout comme l'auteur de la *Continuation*, il perçoit leur destin comme matière exemplaire : « le bon Dieu, qui est juste juge, et qui souffre que les siens soient tentez jusqu'à l'extremité, afin de rendre leur gloire plus grande, et la ruine des meschans plus apparante »³⁸. Bien évidemment, la magie noire ne peut le laisser indifférent ; c'est pourquoi, soucieux de la sainteté de son nom, il ne tolère pas le blasphème qu'on entend dans les formules rituelles prononcées par les sorcières : « Dieu, estant pere, et auteur de verité, ne veut point que son nom ineffable soit souillé de telles meschancetez, et idolatries, et encor moins exauce-il les oraisons de tels prestigiateurs, qui tendent à la ruine des consciences simples »³⁹. Faut-il mettre en parallèle le Créateur et la créature pour souligner l'abîme qui les sépare, on le fait au moyen d'une comparaison poétique :

[...] si les affections des hommes ont leurs fluz et refluz, comme l'inquieté et (non jamais en un estre) mouvement de la mer : il n'est pas ainsi des jugemens

34. J'ai examiné ce problème dans un article en polonais dont je reprends ici quelques idées : Witold Konstanty Pietrzak, « Świat bez Boga? czyli *Opowieści tragicznych ciąg dalszy* Franciszka de Belleforest [Un monde sans Dieu, ou la *Continuation des Histoires tragiques* de François de Belleforest] », in *Dawne literatury romańskie. Specyfika, związki, dziedzictwo* [Anciennes littératures romanes. Spécificité, interactions, héritages], Maciej Abramowicz, Paweł Matyaszewski (dir.), Lublin, Redakcja Wydawnictw KUL, 2002, p. 119-133. Voir aussi Michel Simonin, *François de Belleforest...*, t. I, p. 330-331.

35. François de Belleforest, *Continuation...*, n° I, f° 27 r°.

36. *Ibid.*, n° II, f° 49 v°.

37. *Ibid.*, n° II, f° 53 r°.

38. *Ibid.*, n° II, f° 54 r°-v°.

39. *Ibid.*, n° III, f° 71 v°.

et ordonnances de Dieu, desquels un seul n'en tombe point sans venir à la fin ordonnée par la prescience de Dieu⁴⁰.

Le thème politique mérite aussi une réflexion religieuse, comme en témoigne la glorification du régime monarchique justifiant l'harmonie préétablie :

Aussi a Dieu constitué les princes, et potentats, comme pasteurs, et guides de son troupeau, afin que la fureur tyrannique des vicieux ne détruise, devore, et dissipe ce troupeau infirme, et de nulle valeur, où il sera destitué du bras puissant des principautez, et monarchies⁴¹.

Parfois, le Tout-Puissant se dérobe à l'être humain, comme s'il voulait lui signaler son statut de *deus absconditus* : il « laisse tomber le fidele, pour luy faire recognoistre son imbecillité, et affin qu'il confesse que c'est de Dieu, de qui faut attendre tout salut, soutien, repos, et soulagement »⁴². Mais il arrive aussi à notre auteur d'avoir une inspiration plus actuelle, qui fait penser à Marguerite de Navarre, voire à Calvin, et qui est l'effet de la Contre-Réforme :

la force de l'homme est moins, que rien, où Dieu n'opere par sa grace : laquelle nous deffaillant, noz œuvres ne peuvent sentir, que la punaisie, et corruption de nostre naturel, en laquelle il s'agréé, et entretient, comme le pourceau, se veautrant dans quelque bourbier fangeux, et plein de souilleure⁴³.

Bref, Belleforest nous fournit bon nombre d'enseignements religieux qui forment un catéchisme en abrégé, nanti de quelques accents modernes, et incorporé à la forme plaisante de l'histoire tragique. Cette toile de fond spirituelle donne un élan métaphysique à la pédagogie exemplaire, alors que les récits de l'auteur retrouvent l'esprit médiéval des *exempla* religieux.

Les publications de la deuxième moitié du XVI^e siècle qui révèlent une connivence évidente entre les formes narratives brèves et l'exemplarité sont assez nombreuses⁴⁴. Parmi elles, il y en a deux qui se distinguent nettement des autres : l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre et les *Histoires tragiques*

40. *Ibid.*, n° V, f° 96 v°.

41. *Ibid.*, n° VI, f° 135 r°.

42. *Ibid.*, n° I, f° 26 r°.

43. *Ibid.*, n° VII, f° 180 r°.

44. On peut citer, entre autres, les *Discours des champs faez* de Claude de Taillemont (1553), *Les Comptes du monde adventureux* d'A. D. S. D. (1555), *Le Printemps* de Jacques Yver (1572), les *Discours modernes et facecieux* de Jean Bergier (1572), ou les *Nouvelles Histoires tragiques* de Bénigne Poissenot (1586). Sur ces recueils, voir Gabriel-André Pérouse, *Nouvelles françaises du XVI^e siècle. Images de la vie du temps*, Genève, Droz, 1977.

de Belleforest. Le tout premier projet narratif de la reine est de raconter des histoires exemplaires⁴⁵ à l'instar de celles que, dans les années 1520, on pouvait lire dans *Le Violier des histoires romaines*, traduction française des *Gesta Romanorum*. Pourtant, avec le projet définitif des nouvelles qui est d'écrire un *Décameron* français, Marguerite accomplit une véritable déconstruction du discours exemplaire qui affecte le système de communication aussi bien que l'interprétation des histoires⁴⁶. Les récits de Belleforest se situent à l'exact opposé de cette œuvre originale, car ils font un énorme pas en arrière. Le retour au contrôle strict du protocole de lecture qu'il propose implique une stratégie exemplaire complexe sur plusieurs niveaux. Le recueil d'histoires formant une Histoire, les commentaires auctoriels et les micro-exemples intégrés à la fiction, les personnages plaidant la cause de l'auteur – autant d'éléments discursifs appelés à remplir la fonction exemplaire. Au prisme de la critique, cette exemplarité, problématisée, est souvent plus théorique que pratique, c'est vrai⁴⁷. Vu toutefois le succès éditorial des histoires tragiques au XVI^e siècle, on ne peut pas dire qu'elle traverse à cette époque une crise sans issue⁴⁸. Par ailleurs, il faut rappeler que Belleforest a nourri de grandes ambitions littéraires. Faute de talent suffisant, il renonce à la carrière du poète, la plus noble⁴⁹. Quand il débute en 1559 avec la *Continuation*, il le fait en qualité de nouvelliste rebaptisé en historien, l'histoire étant à ses yeux supérieure au petit genre narratif cultivé par Bandello. Tout en préparant les volumes d'histoires tragiques suivants, il va considérablement approfondir ses connaissances en histoire ancienne

45. Voir Marie-Paule Hazera-Rihaoui, *Les Premiers Contes de Marguerite de Navarre : édition commentée du manuscrit français 1513 de la Bibliothèque nationale*, thèse de doctorat, université Lumière – Lyon 2, 1979.

46. Voir Philippe de Lajarte, « L'Heptaméron et la naissance du récit moderne. Essai de lecture épistémologique d'un discours narratif », *Littérature*, vol. 17, n° 1, 1975, p. 31-42; *id.*, « Le prologue de l'Heptaméron et le processus de production de l'œuvre », in *La Nouvelle française à la Renaissance*, Verdun-Louis Saulnier, Lionello Sozzi (dir.), Genève – Paris, Slatkine, 1981, p. 397-423; John D. Lyons, *Exemplum: The Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1989, chap. 2.

47. Voir Jean-Claude Arnould, « L'impasse morale des histoires tragiques au XVI^e siècle », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la Renaissance*, vol. 57, n° 1, décembre 2003, p. 93-108; Robin Beuchat, « Trouble dans le récit exemplaire. La vertu barbare dans les *Histoires tragiques* de François de Belleforest (1559-1582) », in *Le Récit exemplaire (1200-1800)*, Véronique Duché, Madeleine Jeay (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 93-107.

48. Sur la crise de l'exemplarité au XVI^e siècle, voir l'article pionnier de Karlheinz Stierle, « L'Histoire comme Exemple, l'Exemple comme Histoire. Contribution à la pragmatique et à la poétique des textes narratifs », *Poétique*, n° 10, 1972, p. 176-198.

49. Entre 1556 et 1559, Belleforest publie juste quelques pièces poétiques qui apparemment n'ont pas suscité un grand intérêt. Voir Michel Simonin, *François de Belleforest...*, t. III, p. 828-829.

et moderne. Muni de ce savoir, il publie à partir de 1568 plusieurs œuvres à caractère historiographique⁵⁰ qui, pendant un temps, vont lui valoir le titre d'historiographe du roi. Paradoxalement, c'est en *poète* du tragique de son époque qu'il s'est inscrit dans la mémoire de ses contemporains et dans celle des critiques modernes.

Witold Konstanty PIETRZAK

Université de Łódź

50. Par exemple, *L'Histoire des neuf rois Charles de France*, Paris, P. L'Huillier, 1568; *L'Histoire universelle du monde*, Paris, G. Mallot, 1570; *Harangues militaires, et concions de princes*, Paris, N. Chesneau, 1573.